

Procès verbal de la séance du Conseil général de La Côte-aux-Fées du 18 juin 2012 à 20h à la Maison de commune

Ordre du jour :

1. Ouverture de la législature 2012-2016 par le Président de commune
2. Constitution du bureau provisoire du Conseil général, présidée par la doyenne d'âge
3. Appel
4. Nomination du bureau du Conseil général
 - Président
 - Vice-président
 - Secrétaire
 - Secrétaire adjoint
 - Deux questeurs
5. Procès-verbal de la séance du Conseil général du 23 avril 2012
6. Nomination du Conseil communal (5 membres)
7. Nomination des commissions
 - a) Commission financière (5 membres)
 - b) Commission des naturalisations et des agrégations (5 membres)
 - c) Commission de salubrité publique (4 membres) + le président qui est le responsable du dicastère de la santé
 - d) Commission du feu (4 membres) + le président qui est le responsable du dicastère de la sécurité
 - e) Commission d'urbanisme (4 membres) + le président qui est le responsable du dicastère de l'aménagement du territoire
 - f) Commission sportive et touristique (4 membres) + le président qui est le responsable du dicastère de la culture et des sports
8. Nominations des représentants de la commune dans diverses organisations
 - a) 2 membres au Conseil de la fondation du Val-de-Travers pour personnes âgées (Clairval et Valfleuri)
 - b) 1 membre à la CRT Commission régionale des transports
 - c) 1 membre au CES VDT Conseil d'établissement scolaire du Val-de-Travers
9. Divers

1. Ouverture de la législature 2012-2016

M. Jean Martin, Président de commune de la précédente législature, ouvre cette première séance de la législature 2012 – 2016 en saluant toutes les personnes présentes et les remercie de leur présence.

2. Constitution du bureau provisoire

Mme Cosette Pétremand, doyenne d'âge, prend provisoirement la présidence de la séance.
Sont nommés les 3 plus jeunes :

Secrétaire : M. Adrian Prospero
Scrutateurs : MM. Ludovic Pétremand et Stéphane Evard

3. Appel

11 membres appelés - 11 membres présents
Parmi les 12 viennent-ensuite, 7 présents, 1 excusé : M. Philippe Debiève, 4 absents.

4. Nomination du bureau du Conseil général

Président

Mme Pétremand demande qui se propose comme président.

M. Philippe Juvet propose M. Christian Lambelet, qui accepte la proposition. Sans autre proposition, M. Christian Lambelet est élu tacitement.

Vice-président

M. Laurent Piaget propose M. Stéphane Guillaume, qui accepte volontiers la proposition. M. Laurent Piaget propose M. Roger Buchs, qui refuse. Sans autre proposition, M. Stéphane Guillaume est élu tacitement.

Secrétaire

Plusieurs personnes sont sollicitées : MM. Stéphane Evard, Philippe Juvet, Roger Buchs, toutes refusent le poste. M. Adrian Prospero continue donc de prendre le procès-verbal de cette séance. Ce poste sera remis à l'ordre du jour à la fin de la séance.

Secrétaire adjoint

Mme Cosette Pétremand propose Mme Annick Juvet qui refuse. Finalement M. Stéphane Evard accepte cette charge et est élu tacitement.

Deux questeurs

Mme Annick Juvet et M. Ludovic Pétremand se proposent et, sans autre proposition, sont élus tacitement.

Mme Cosette Pétremand remercie les personnes qui ont accepté une charge et passe la parole au président M. Christian Lambelet.

M. Christian Lambelet salue et remercie les nouveaux élus et les anciens conseillers généraux. Il se dit satisfait que 23 personnes se soient proposées pour les élections de la nouvelle législature 2012-2016. Des grands défis s'annoncent dans le futur proche.

5. Procès-verbal de la séance du Conseil général du 23 avril 2012

Chacun ayant reçu le procès-verbal, celui-ci n'est pas lu.

M. Philippe Juvet demande si au point 4, avant-dernier paragraphe, il est bien exact de parler de « vote faussé ». Mme Cosette Pétremand répond qu'elle a bien le souvenir de cette expression. Le vote à bulletin secret doit être demandé avant par la majorité des membres présents.

Après cet ajustement, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

6. Nomination du Conseil communal

Le Président précise qu'il faut 5 membres au Conseil communal.

Laurent Piaget propose M. Yann Salvi, qui accepte la proposition.

Cosette Pétremand propose M. Laurent Piaget, qui accepte la proposition.

Laurent Piaget propose Mme Cosette Pétremand, qui accepte la proposition.

Othmar Marbacher propose M. Adrian Prospero, qui accepte la proposition.

Christian Lambelet propose Othmar Marbacher, qui accepte la proposition.

Laurent Piaget demande si M. Philippe Debiève s'est proposé ? Non, aucun écrit n'est parvenu à l'administration ni à quelqu'un d'autre. M. Prospero indique que M. Debiève lui avait demandé de le proposer s'il ne devait pas y avoir 5 candidatures. Il n'est donc pas retenu dans les candidatures.

Aucune autre proposition n'étant parvenue au président, les 5 personnes susmentionnées sont nommées tacitement.

Les 4 premiers viennent-ensuite, soit Mme Laure Schlichtig, MM. Nathanaël Alber, Philippe Debiève, et Fabien Pétremand, remplacent les places devenues vacantes au Conseil général suite à l'élection de Mme Cosette Pétremand et MM. Adrian Prospero, Laurent Piaget et Othmar Marbacher, nouvellement nommés au Conseil communal.

7. Nomination des commissions

a) Commission financière (5 membres)

Stéphane Evard propose M. Christian Lambelet

Laurent Piaget propose M. Philippe Juvet

Christian Lambelet propose M. Stéphane Evard

Cosette Pétremand propose Laure Schlichtig

Othmar Marbacher propose M. Fabien Pétremand

Ludovic Pétremand propose M. Roger Buchs

M. Nathanaël Alber, après avoir demandé et reçu des explications sur la commission financière et sur les tâches de cette commission, se propose.

Laure Schlichtig retire sa candidature. 6 personnes étant intéressées à siéger à la commission financière, on passe au vote au bulletin secret.

1^{er} tour de scrutin :

Lambelet Christian 10 voix

Juvet Philippe 10 voix

Evard Stéphane 9 voix

Buchs Roger 9 voix

ces 4 personnes sont nommées.

Pétremand Fabien 6 voix

Alber Nathanaël 6 voix

2^{ème} tour de scrutin :

Pétremand Fabien 5 voix

Alber Nathanaël 5 voix

Selon l'article 3.37 du Règlement général de commune, en cas d'égalité des voix au 3^{ème} tour, on procède au tirage au sort.

3^{ème} tour de scrutin :

Pétremand Fabien 5 voix

Alber Nathanaël 5 voix

Le président prépare le tirage au sort. Le bulletin de M. Nathanaël Alber est tiré au sort par Mme Annick Juvet, questeur.

b) Commission des naturalisations et des agrégations (5 membres)

Pour information : cette commission a fonctionné 2 x en 12 ans !

Philippe Debiève

Laure Schlichtig

Annick Juvet

Johanna Gerlach

Brigitte Schoebi

Après avoir confirmé leur intérêt, ces 5 personnes sont élues tacitement.

Mme Schoebi demande de qu'est une agrégation. Le Conseil communal lui répondra prochainement.

- c) **Commission de salubrité publique (4 membres)** + le président qui est le responsable du dicastère de la santé
Sont proposés ou se proposent :
Philippe Debiève
Stéphane Guillaume
Annick Juvet
Laure Schlichtig

Ces 4 personnes sont nommées tacitement.

- d) **Commission du feu (4 membres)** + le président qui est le responsable du dicastère de la sécurité
Le Conseil communal demande à ce que 6 membres soient nommés pour avoir suffisamment de personnes lors des visites de bâtiments.

Sont proposés ou se proposent :

Philippe Debiève
Stéphane Guillaume
Fabien Pétremand
Gérard Sermet
Pierre-André Gyseler

Ces 5 personnes sont nommées tacitement.

Alain Pétremand faisant partie de la commission lors de la dernière législature, le bureau communal lui demandera s'il est partant pour une nouvelle législature.

- e) **Commission d'urbanisme (4 membres)** + le président qui est le responsable du dicastère de l'aménagement du territoire
Se proposent :
Fabien Pétremand
Roger Buchs
Nathanaël Alber
Brigitte Schoebi
Christian Lambelet
Ludovic Pétremand

Cette commission étant une commission nommée par le Conseil communal, les 4 membres retenus seront informés de leur nomination prochainement.

M. Alber demande si les problèmes d'énergie et de développement durable sont débattus au sein de cette commission. Le président répond que c'est une commission consultative, et que ces problèmes peuvent y être abordés, sur demande des membres.

- f) **Commission sportive et touristique (4 membres)** + le président qui est le responsable du dicastère de la culture et des sports
Sont proposés ou se proposent :
Stéphane Evard
Pierre-Alain Sueur
Philippe Juvet
Brigitte Schoebi

Ces 4 personnes sont nommées tacitement.

8. Nominations des représentants de la commune dans diverses organisations

a) 2 membres au Conseil de la fondation du Val-de-Travers pour personnes âgées (Clairval et Valfleuri)

Sont proposés ou se proposent :

Laure Schlichtig

Willy Gerber

Annick Juvet

M. Gerber ne faisant plus partie du Conseil général, Mmes Juvet et Schlichtig sont nommées tacitement.

b) 1 membre à la CRT Commission régionale des transports

Ludovic Pétremand propose M. Philippe Juvet, qui refuse car il pense qu'il y aurait conflit d'intérêt avec son emploi.

Fabien Pétremand est proposé

Stéphane Evard se propose

On passe au vote par bulletin secret.

Fabien Pétremand obtient 4 voix et Stéphane Evard 6 voix.

M. Evard est nommé, et M. Laurent Piaget lui indique que la prochaine séance aura lieu le 27 juin à 19h30.

c) 1 membre au CES VDT Conseil d'établissement scolaire du Val-de-Travers

Laure Schlichtig se propose.

Aucune autre proposition, Mme Schlichtig est nommé tacitement.

9. Divers

Le secrétaire du Conseil général doit être élu puisque M. Prospero est nommé au Conseil communal. M. Prospero téléphone à M. Debiève, excusé à cette séance, pour savoir s'il serait intéressé. Celui-ci refuse cette proposition.

Tous les autres membres du Conseil général refusant cette charge, c'est finalement M. Fabien Pétremand qui l'accepte pour une année. L'administratrice se tiendra à sa disposition pour l'accompagner dans cette fonction.

La prochaine séance du Conseil général se tiendra mercredi 4 juillet à 20h, celle de la commission financière le lundi 2 juillet à 20h.

M. Stéphane Evard demande ce qu'il en est des transports des élèves à Buttes, les parents s'inquiètent de ne rien savoir.

M. Laurent Piaget indique qu'il s'en occupe mais qu'il a pris du retard dû à sa maladie. Il n'y a pas lieu de s'inquiéter, de toute façon un transport sera organisé soit par Car Postal soit par une entreprise privée. Les parents seront informés avant la rentrée scolaire.

M. Stéphane Guillaume pense qu'il serait judicieux que le CG se retrouve avant les séances du CG, pour préparer les séances ou émettre des questions, à titre informel.

Mme Annick Juvet trouve que c'est important de se préparer et M. Evard est du même avis.

Le président indique que c'est du ressort du bureau du Conseil général.

Philippe Juvet rappelle que M. Debiève avait un souci avec « l'effet de groupe » et cela pourrait être réglé lors de ces préséances.

Othmar Marbacher appuie cette idée.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 22h00.

Le secrétaire provisoire :
Adrian Prospero